



Le Printemps Marseillais

Marseille, le 10 mars 2020

Madame, Monsieur,

Le Printemps marseillais a bien reçu votre sollicitation et nous vous en remercions.

Le Printemps Marseillais souhaite agir pour les "droits culturels", c'est à dire l'accès à la création et à la connaissance pour tous les habitants.

Cela passe par la mise en place de lieux de proximité : les maisons des cultures principalement. Dans ces lieux combinant bibliothèque, lieux de répétitions (création) et espace de citoyenneté, la médiation culturelle sera fortement présente. A cela s'ajoute des horaires plus amples, et au moins deux lieux ouverts le dimanche.

A côté de cela des lieux temporaires et de proximité seront mis en place, qui devront proposer une médiation culturelle. Par l'aspect temporaire nous permettrons à davantage de lieux de proximité d'exister, Marseille se distinguant par un grand nombre d'espaces vacants. Dans le même temps nous apaisons l'espace public en remettant de la vie et de la culture dans des lieux parfois désertés.

La lecture publique, grand vecteur d'accès au savoir, sera promue.

Par l'utilisation de la proximité nous souhaitons favoriser les liens entre usager/habitants-personnels-cadres. L'idée étant que chaque projet fasse l'objet d'une réflexion et d'un engagement citoyen. Le budget participatif pourra contribuer à cet axe.

Concernant les tarifs d'accès, ils seront repensés en respectant une progressivité liée aux revenus, en essayant de favoriser la gratuité d'accès au plus grand nombre. Actuellement aucun chiffre n'est avancé, mais cette question devra être traitée en priorité.

Ces dispositifs se feront par un redéploiement nécessaire du personnel, et une réflexion sur nos services culturels qui manquent parfois de cadres.

Merci pour votre mobilisation et à très vite !

Le Printemps Marseillais.



**Le rassemblement de la gauche,
des écologistes et des citoyens**